Prendre en compte la phénoménalité : propositions pour une psycho phénoménologie.

Pierre Vermersch, CNRS, UMR 9912 IRCAM, GREX

Résumé. Les sciences cognitives ont un objet à double face : comportemental, public, observable d'une part et intériorisé, privé, non directement observable sinon pour celui qui le vit d'autre part. La psycho phénoménologie permet de préciser les obstacles que l'on rencontre pour documenter la partie privée et propose des voies de résolution. Il ne s'agit pas de proposer une alternative, mais plutôt de viser une psychologie complète, puisque quelles que soient les résistances nous sommes confrontés à la nécessité de décrire ce dont le sujet est conscient selon lui.

Mots clefs: psychophénoménologie, Husserl, introspection, point de vue en première personne, subjectivité, conscience pré réfléchie, conscience réfléchie, entretien d'explicitation. (Cet article est le texte d'une conférence présentée au colloque de l'ARCO le 9 décembre 2004 à Compiègne, il sera publié avec de légères modifications dans les actes.)

Introduction

Partant d'une formation initiale de psychologie expérimentale profondément hostile à toute prise en compte de la subjectivité, il m'est pourtant devenu progressivement évident que l'on ne pouvait continuer à ignorer ce que vivait le sujet "selon lui". Cependant, comme d'autres probablement, les rumeurs des critiques adressées à l'introspection m'ont retenu pendant longtemps d'aller plus avant. Finalement, afin d'établir ma propre opinion sur la valeur scientifique de l'introspection, j'ai pris le temps de revenir aux textes de bases, ceux des français comme Binet, Burloud, de l'américain Titchener et ses élèves de toute nationalité, et les travaux de l'école allemande de Würzburg (Meyer, Orth, Ach, Messer, Watt, Bühler). De plus, j'ai suivi la trace de tous les adversaires de cette démarche depuis Comte, en passant par Wundt, et tous les commentaires qui émaillent le XX siècle que l'on trouvera recensés et commentés dans (Vermersch 1998b; Vermersch 1999c). A ma grande surprise, aucune de ces critiques n'est apparue décisive. Alors qu'il suffirait d'une seule critique fondée pour que la démarche soit indéfendable, l'incroyable accumulation des arguments négatifs, conduit à penser que les critiques ont toujours été idéologiquement orientées. Ce n'est pas que l'introspection soit fragile, qu'elle pose des questions épineuses de validation externe etc., mais pour la plupart des critiques l'enjeu semble de déconsidérer, disqualifier l'accès en première personne. Je considère pour ma part que l'on peut écarter ces critiques, tout en étant à l'écoute des problèmes qu'elles pointent¹. Les résultats obtenus ont reproduits avec succès, même les interprétations différent. Si l'on prend des exemples de résultats obtenus dès 1901, il apparaît que ces résultats étaient trop "forts" pour l'époque, qu'ils étaient inassimilables par défauts de cadres théoriques qui se sont constitués tout au long du XX siècle.

J'ai réalisé la reprise de cette méthodologie expérientielle par étapes. D'abord en privilégiant l'instrumentation, par le développement d'une nouvelle technique d'entretien au-delà des techniques issues des méthodes non-directives (cf. les techniques d'entretien non directif de recherche cf. par exemple (Blanchet 1985; Blanchet 1991)) que j'ai nommée "entretien d'explicitation" (Vermersch 1994, 2003). Cette technique se caractérise par l'adaptation à la recherche de nombreuses utilisations originales des actes de langage, (développées principalement aux États-unis dans le contexte de la psychothérapie par Milton Erickson, Virginia Satir, Fritz Perls, Richard Bendler, John Grinder etc.) de manière à pouvoir questionner en détail sans pour autant induire les réponses. Ce premier pas était essentiel, puisque les résultats de l'introspection ne deviennent des données

¹ Le Journal of Consciousness Studies a publié plusieurs numéros spéciaux sur ce thème comme, en 1999 "The view from within" édité par F. Varela, et plus récemment deux volumes en 2004 « Trusting the subject », dont je n'exploite pas encore le contenu dans ce texte.

de recherche qu'une fois verbalisées. J'ai ensuite cherché des cadres théoriques me permettant de décrire, de catégoriser, d'interpréter les vécus verbalisés. Je n'ai pas trouvé beaucoup d'éléments en psychologie proprement dite, ce qui est normal puisque dans tous les domaines ou presque elle avait renoncé à l'introspection. En revanche, j'ai trouvé dans la phénoménologie de Husserl une psychologie phénoménologique de conscience la (Vermersch 2000a), de l'attention (Vermersch 1998a; Vermersch 1999d; Vermersch 2000c; Vermersch 2002a; Vermersch 2004b), des actes cognitifs (Vermersch 2003c), et des indications méthodologiques sur la description des vécus (Vermersch 1997; Vermersch 1999b), ainsi que sur les conditions d'accès à certains de ces vécus qui supposent la pratique de la réduction (Depraz, Varela and Vermersch 2000; Depraz, Varela and Vermersch 2003; Vermersch 2003a). Cependant cette référence à Husserl ne va pas sans poser de nombreux problèmes, puisque lui-même au nom d'un anti-psychologisme² militant s'est absolument refusé à tout contact avec la psychologie, et que son projet est essentiellement celui d'une "philosophie première" orientée vers un programme fondationnel, transcendantal. Je défends donc et pratique une utilisation non philosophique de l'œuvre de Husserl couramment nommée "phénoménologie". J'ai emprunté à cet auteur des éléments de méthode descriptive et des résultats partiels concernant la catégorisation de la subjectivité. C'est pour cette raison que la démarche que je propose sera définie comme étant une psychologie phénoménologique³, ou plutôt une psychophénoménologie.

Dans ce chapitre, j'essaierai de proposer une justification de l'intérêt d'une psychophénoménologie, j'en préciserai les méthodes, j'aborderai quelques questions épistémologiques pour terminer par une discussion des questions de validation.

Le point de vue phénoménal : "selon ce qui apparaît à celui qui l'a vécu".

L'idée de base de la psycho phénoménologie est ancienne, elle est présente dès les débuts de la psychologie scientifique, chez James ou chez Binet : la psychologie s'intéresse à la subjectivité et cherche à s'en informer de la seule façon possible. C'est-à-dire en demandant au sujet lui-même de décrire le contenu de son expérience. La proposition paraît raisonnable, la psychologie a un objet d'étude à double face, l'une publique comportementale observable et l'autre privée non observable. Si l'on écarte les critiques de principe faites à l'introspection, une des critiques majeures faite à cette proposition, est que les mécanismes cognitifs sont inaccessibles à la conscience du sujet, et que de ce fait il est inutile de chercher à s'en informer auprès de lui puisqu'il s'agit d'un niveau sub-personnel. Cependant, ce n'est pas parce qu'une partie des objets d'études sont inaccessible à l'introspection que cela invalide l'intérêt scientifique pour tout ce qui est accessible à l'introspection. Il se pose toujours la question de savoir à propos des mécanismes sub-personnels de quoi au juste le sujet est conscient, et quels rapports existent entre ce dont il est conscient et ce dont il n'est pas conscient. Il y a de nombreux domaines d'études qui ont besoin de documenter le point de vue de l'utilisateur, du travailleur, de l'élève, du sportif. Enfin, il serait paradoxal de produire une théorie générale de la conscience sans savoir dire ce dont le sujet est conscient ou pire de dire à sa place ce dont il est (devrait être ?) conscient.

La psycho phénoménologie ne se présente pas comme une alternative à d'autres approches, mais comme une démarche complémentaire. Il ne s'agit pas d'une psychologie alternative, mais de la visée d'une psychologie complète, abordant son objet sous ses différentes faces : publique et privée, comportementale et subjective.

Une manière classique de réintroduire la subjectivité en l'esquivant, est de le faire à travers des questionnaires, des échelles d'évaluation. Ce faisant, on prend en compte le point de vue du sujet, mais sans savoir comment le sujet produit les réponses qu'on lui demande. La

² On sera attentif au fait qu'apparemment il ne s'agit pas d'une position anti-psychologique, mais d'un refus épistémologique de fonder l'absolu (par exemple les lois de la logique) sur le relatif (le fonctionnement cognitif). Mais dans les faits, comme pour Peirce d'ailleurs l'anti psychologisme se traduit par une anti psychologie.

³ Husserl lui-même a écrit des textes sur la psychologie phénoménologique telle qu'il l'entendait dans son propre programme de recherche cf. Husserl, E. (2001). <u>Psychologie phénoménologique</u>. Paris, Vrin. Ces textes sont de peu d'utilité pour notre propos. Par ailleurs, il existe une école anglo-saxonne de « phenomenological psychology » avec un journal du même nom, historiquement lié à l'université Duquesne à Pittsburgh et dont le nom de d'Amadeo Giorgi est un des plus connu. Pour contenir mon propos je ne présenterais pas cette école.

psychophénoménologie propose de prendre en compte la description du vécu du sujet, en cherchant à comprendre et à repérer les actes et les conditions de réalisations de ces actes qui président à la production des réponses. Il n'est pas possible de développer une psychophénoménologie sans utiliser les résultats de la psychophénoménologie. Pour étudier l'introspection, il faut avoir fait l'introspection de cet acte. S'introspecter, comme acte de base ne suppose pas d'apprentissage, pas plus que de voir, d'entendre, se souvenir, imaginer. Mais l'accomplissement de l'acte n'en donne pas la connaissance. Pour en développer la connaissance, il faut le pratiquer, pas seulement en le vivant mais aussi en le visant attentionnellement. Cette visée ne peut généralement se faire qu'a posteriori à partir du ressouvenir. Ainsi, par exemple l'attention est à la fois l'instrument cognitif permettant la recherche, l'objet de recherche, et le titre de résultats de recherche.

1 – L'accès introspectif est direct mais pas immédiat.

Cependant ces propositions doivent être prises avec quelques précautions. La psycho phénoménologie, n'entraîne pas et n'est pas basée sur une épistémologie de la connaissance immédiate. Il faut lever un obstacle épistémologique majeur pour préciser ce point : ce qui est familier n'est pas pour autant connu⁴. Vivre ce que nous vivons à tout moment ne nous demande aucune compétence particulière sinon celle partagée par chacun. Spontanément, nous avons des moments de conscience, de plus grande lucidité, tout cela engendre un sentiment de familiarité vis-à-vis de notre expérience vécue. Mais les choses changent quand il s'agit de décrire finement un vécu. Spontanément notre description est pauvre, lacunaire,

et même nous pouvons nous demander ce qu'il y a à décrire au juste dans ce que nous venons de vivre. L'acte réflexif qui nous permet d'opérer l'introspection est un acte direct, il est disponible en acte à tout moment, pour tout usage. Mais cet accès direct, ne nous donne pas une connaissance immédiate de nos vécus, tout au plus une connaissance superficielle et vague.

Peut être puis-je suivre une métaphore pour rendre mon propos plus clair. Le fait que nous ayons des yeux, nous donne un accès direct à la vision du monde. Pour voir nous n'avons pas besoin de faire un apprentissage. Ce que nous voyons, les lieux habituels, les visages des proches, tout cela semble connu. Alors qu'il n'est que familier. Pour s'en convaincre, il suffit de mettre à l'épreuve cette connaissance en s'essayant à les dessiner. Si nous laissons de côté la maladresse graphique éventuelle, nous découvrirons que nous ne savons pas comment est fait ce qui nous est familier, la distance entre deux points, la façon dont une arête en rejoint une autre, la proportion relative d'une partie par rapport à une autre. Le fait de dessiner ou de sculpter, nous oblige à parcourir les lignes, les détails et nous fait prendre conscience que nous ne savons pas comment est fait notre modèle, que nous avons besoin de le (re)connaître. C'est en le dessinant que nous en prenons connaissance. C'est-à-dire en le parcourant de manière analytique, en le décomposant en parties distinctes dont il faut découvrir les rapports. Quand nous nous tournons vers la description de notre vécu, nous rencontrons des difficultés analogues. Il nous faut apprendre à parcourir les éléments du vécu, en suivre les phases successives, aborder les strates de vécus simultanés qui ne se découvrent qu'en reprenant la description à plusieurs reprises, tantôt sous un point de vue, tantôt sous un autre. En fait, "dessiner" un vécu, est loin d'être immédiat. Nombreux qui s'y sont essayés se sont découragés dès le premier essai, en pensant qu'il n'y avait finalement rien à décrire (Lyons 1986). Alors que la conclusion juste était qu'il ne savait pas faire.

Pour chaque personne, l'accès à son vécu est direct, mais cela ne lui donne pas la connaissance de ce vécu, parce que cette connaissance n'est pas immédiate, elle doit être basée sur une forme de savoir-faire, de savoir décrire qui doit être appris, exercé. En fait, il s'agit là d'une expertise à acquérir.

2- Le vécu est principalement pré réfléchi, pour le (re)-connaître et avoir ainsi la possibilité de le verbaliser, il faut qu'il devienne réflexivement conscient.

⁴ On fera attention au fait que connu sera toujours pris dans le sens fort de "savoir discursif", de connaissances sinon nécessairement scientifique, en tout les cas conceptualisées, formulées. Alors que le terme de "familiarité" équivaut à "connaissance en acte", "connaissance sous la main". L'opposition ne se fait pas sur le fait que l'une serait plus une "connaissance" que l'autre puisque les connaissances en acte du pratiquant ou du praticien expert sont un mode de connaissance tout à fait pertinent, élaborés dans l'expérience, et probablement plus efficace pour les buts poursuivis que les savoirs discursifs. L'opposition porte sur l'élaboration discursive, conceptuelle, ou non, dans la perspective non pas d'une réussite, mais de l'élaboration scientifique. En ce sens, pour la recherche, on peut dire que ce qui est familier n'est pas pour autant connu.

Cette expertise peut encore être abordée du point de vue du modèle phénoménologique de la conscience inspiré de l'œuvre de Husserl. Ce modèle distingue des niveaux de conscience (Vermersch 2000a). En particulier, il fait la distinction entre la conscience réfléchie et la conscience directe. Par exemple, quand je suis en train de taper sur le clavier de l'ordinateur, je suis conscient en acte, de manière directe, que je tape sur les touches, mais je ne cherche pas à faire attention à comment je vais vers les touches, quels doigts tapent, comment ils se déplacent. Je suis conscient de ce que je fais en tant que résultat. Je pourrais faire attention, non plus à ce que je tape, mais comment je tape. A ce moment, la frappe deviendrait l'objet de mon attention et me deviendrait réflexivement consciente pour une part (principalement ce qui est au focus de l'attention). Dans tous nos vécus, une partie importante fait l'objet d'une conscience en acte, pas d'une conscience réfléchie (nous ne passons pas notre temps à faire attention aux actes que nous faisons, mais plutôt aux buts qui les déterminent ou aux résultats que nous obtenons). Et même, si nous sommes réflexivement conscient d'une partie des propriétés de notre vécu, il y a toujours en arrière-plan d'autres aspects que nous prenons en compte et qui sont pré réfléchi. Or pour pouvoir verbaliser nos vécus, il faut qu'ils soient devenus réflexivement conscients. Cela signifie, que d'une part toute description de nos vécus est subordonnée à une prise de conscience (au passage de la conscience en acte à la conscience réfléchie). Mais que d'autre part, ce que nous savons pourtant avoir vécu ne se redonne pas à nous immédiatement. Se donne comme une absence souvenir. S'accompagne même d'une croyance dans le fait que je ne saurais pas me souvenir de ce que j'ai vécu. Cette absence d'un "remplissement" immédiat du souvenir de mon vécu, est un des grands obstacles de la pratique introspective. Nos observations nous ont montré qu'il est récurrent, qu'il ne s'abolit pas par la répétition et qu'il demande toujours une de persévérance momentanément "aveugle⁵" pour être dépassé.

La distinction entre conscience directe et conscience réfléchie peut servir à mettre en évidence que ce qui paraît "inconscient" peut n'être en fait que non réfléchi. Nous disposons ainsi d'un gisement de données qui a peu été exploité, au motif que si le sujet ne répond rien ou qu'il ne sait pas, on ne peut pas aller plus loin, alors qu'à son insu il n'a simplement pas encore opéré le "réfléchissement⁶" de son vécu.

3- Une expertise catégorielle est nécessaire pour décrire son vécu.

Dans la métaphore du dessinateur, j'ai pris des exemples de sens commun, un visage, un objet, un lieu connu, mais élaborer une science de la subjectivité c'est se tourner vers des aspects familiers pour faire apparaître des propriétés non familières, qui ne se détacheront que parce que nous recherchons explicitement. Le chercheur est souvent intéressé par des aspects du vécu que chacun vit en permanence sans savoir le distinguer de lui-même en tant qu'objet de connaissance parce qu'il ne sait même pas que le concept servant à le décrire existe. Décrire ces aspects là suppose une expertise qui appartient à la formation de chercheur en psychologie et en sciences cognitives. Là encore, non seulement nous n'avons pas l'expertise de « dessinateur » de vécu, mais les traits à dessiner nous sont inconnus (et le modèle n'est pas posé devant nous de manière stable, mais fugitif et à réactualiser instant après instant). Ce n'est pas parce que nous voyons un paysage que nous avons une compétence de géologue ou de jardinier. Ce que ces professionnels ont appris à distinguer dans ce que tout le monde a devant les yeux relève d'un corpus de connaissance qu'il faut acquérir. Il en est de même pour l'expérience subjective.

Il y a donc au moins trois raisons pour dire que l'accès à la connaissance de la subjectivité demande une expertise : 1/ notre vécu est largement pré réfléchi et le décrire suppose d'en prendre conscience, parce que spontanément il n'est pas disponible à la verbalisation parce qu'il n'est pas réflexivement conscient; 2/ si l'on dépasse ce premier obstacle, alors apparaît

⁵ Husserl, E. (1998). <u>De la synthèse passive</u>. Grenoble, Jérôme Millon., appelle cela une "visée à vide". Si l'on me demande ce que j'ai fait mardi matin à 9h, il se peut que j'ai l'impression de ne plus pouvoir me rappeler ce que j'ai fait, que j'ai tout oublié. Mais je sais que j'ai vécu ce moment là, et je peux le viser pour m'en ressouvenir alors même qu'il n'y a encore aucun contenu qui me revient.

⁶ On distinguera entre la réflexion, qui est un retour sur ce qui est déjà réflexivement conscient, et le réfléchissement qui est l'acte par lequel nous amenons à la conscience réfléchie ce qui n'était encore que pré réfléchi. Dans un langage piagétien, le réfléchissement correspond au premier niveau de prise de conscience, celui qui fait passer de la conscience en acte à la conscience réfléchie.

celui de notre incompétence de « dessinateur de vécu », produire la description fine d'un vécu passé est difficile et nous n'y sommes pas formés; 3/ si l'on dépasse l'obstacle du « dessinateur », comme ce peut être le cas pour ceux qui s'y sont formés par la pratique de la psychothérapie ou du travail intérieur, alors apparaît l'obstacle du manque d'expertise catégorielle qui fait qu'ils ne sauraient dessiner certaines facettes de leur vécu parce qu'ils en ignorent l'existence.

Non seulement nous sommes loin d'une connaissance immédiate de nos vécus, mais il est clair que pour construire une science de la subjectivité, il faut imaginer des méthodes qui permettent de dépasser les obstacles que j'ai soulignés. Deux voies de dépassement complémentaires ont été explorées : la première est basée sur la mise en œuvre d'un point de vue « radicalement première en personne (Vermersch 2002b)» dans lequel le chercheur exploite sa propre expérience et qui suppose qu'il devienne lui même expert dans le « dessin » de vécu⁷. La seconde est basée sur le développement d'un recueil de données en seconde personne. Le chercheur fait alors appel à des sujets comme informateurs de leur expérience subjective, et toute l'expertise est portée par le chercheur en tant qu'il utilise une technique d'entretien qui palie les difficultés que j'ai soulignées. J'ai essayé de développer une telle technique que j'ai nommé « entretien d'explicitation ». Dans ce texte, je me centrerai uniquement sur le recueil des données en seconde personne à travers l'aide l'explicitation, laissant de côté la pratique de l'auto-explicitation et le travail en groupe de co-chercheur.

groupe de co-chercheur.

Quelles méthodes pour la psycho phénoménologie ?

Toutes les données de la psycho phénoménologie seront issues des verbalisations⁸ du sujet. Une technique d'entretien doit aider à la production de ces verbalisations sans pour autant induire le contenu des réponses. On pourrait croire que la réponse est uniquement technique. En fait, il est nécessaire de mobiliser des techniques et la théorie psycho phénoménologique qui permet d'en éclairer la nécessité et le fonctionnement.

Pourtant, je dois au préalable insister sur les contraintes propres à toute situation d'entretien. Contraintes éthiques et déontologiques sur le respect de l'autre et le fait de rester dans le cadre professionnel de nos compétences. Contraintes relationnelles qui font qu'un entretien ne peut se mener qu'avec le consentement éclairé de l'autre, dans le cadre d'un contrat de communication qui donne la possibilité à l'interviewé de mettre les limites qui lui conviennent.

1/ Comment aider à la prise de conscience du pré réfléchi ?

Le premier problème que doit résoudre une aide à l'explicitation est celui de la prise de conscience (du passage à la conscience réfléchie). De plus, comme il s'agit d'un vécu passé cette conscientisation se fait dans et par le ressouvenir.

Tout d'abord si l'on veut que la verbalisation se rapporte au vécu, il n'y a pas d'autre solution que de d'amener l'informateur à parler d'un vécu, ce qu'il ne fait quasiment jamais spontanément. Pour cela, il est nécessaire de solliciter la personne pour qu'elle vise un moment singulier, au motif qu'il n'existe pas de vécu en général. Décrire un vécu, c'est toujours décrire un moment qui a un site temporel unique. Sinon il ne s'agit pas de la description d'un vécu, mais d'une généralisation ou de la schématisation d'une classe de vécu. Si la parole reste sur une classe de vécu, celui qui parle, qui n'est pas le chercheur, mais l'informateur, nous donne sa théorie, son élaboration de ce en quoi consiste son vécu au lieu de nous fournir une description. Si notre objet d'étude était la croyance ou les théories

⁷ Nous avons avec F. Varela et N. Depraz animé pendant plusieurs années à Paris un séminaire de pratique phénoménologique qui visait à créer un

⁸ Je dis verbalisation pour faire court. Il est évident que l'on peut documenter d'autres expressions que la littéralisation, comme le dessin, la musique, la danse ou le mime. Cependant le chercheur tôt ou tard les traitera à partir d'une traduction littéralisée de ce qui ne l'est pas à l'origine.

spontanées qu'un sujet entretien par rapport à sa propre subjectivité, ce serait pertinent. En revanche, si nous souhaitons étudier un acte cognitif particulier, ce dont nous avons besoin c'est de la description de son déroulement temporel, des ses modifications, des synchrones qui l'accompagnent. Pour cela il nous faut la description d'**un** vécu, donc d'un moment singulier. Le chercheur sera attentif en conséquence à guider, à solliciter son informateur vers la délimitation d'un vécu de référence qui va faire l'objet de la description.

Un tel vécu de référence, a l'intérêt de pouvoir être visé à vide parce qu'il est inscrit de façon nette dans le tissu auto biographique de la personne qui parle. Même si les détails du vécu ne reviennent pas immédiatement à la mémoire, il s'agit de quelque chose qui a existé, qu'il est possible de viser comme ayant une existence certaine et la seule chose incertaine est la qualité et le détail du remplissement qui sera atteint. Le fait qu'il s'agisse d'un vécu singulier permet de le viser dans un mode de particulier appelé par « ressouvenir » (Vermersch 2004c), et que la psychologie a étudié comme mémoire « concrète » (Gusdorf 1951), mémoire « affective » (Proust 1987, 1929), puis plus tard mémoire « épisodique » (Cohen 1989) ou suivant l'école de pensée « mémoire auto biographique » (Neisser 1982). Dans tous les cas, ce type de mémoire a la caractéristique d'être basé sur un sentiment de revécu, sur le fait de retrouver des éléments de sensorialité de l'expérience passée, de donner au souvenir un sentiment de vie (Janet 1925). Husserl nomme tous ces aspects « un remplissement intuitif », dans le sens ou le terme d'intuition désigne le fait que cette quasi sensorialité (images visuelles, auditives, ressentis corporels, émotionnels) soit présente et s'oppose à un remplissement « signitif » qui serait principalement fait de connaissance conceptuelles sans mise en relation avec un vécu particulier, ni avec un sentiment de revécu (cf. Vermersch 1994, 2003 chap. 5).

Le chercheur sera donc attentif à solliciter la mémoire de l'informateur de telle manière que celui-ci privilégie un mode particulier du rappel : celui du ressouvenir, celui par lequel le vécu passé se redonne comme vécu et non pas comme savoir sur le vécu. C'est un nouvel aspect de l'auto application de la psycho phénoménologie, dans la mise en œuvre du cercle (vertueux) qui unit l'outil et l'objet. Techniquement, pour obtenir un tel résultat il faudra que les formulations des relances utilisées par

le chercheur induisent l'acte de ressouvenir plutôt que l'acte de rappel signitif. Il est facile de le faire, par exemple, en posant une question anodine portant sur le contexte du moment vécu, l'habillement, la place dans la salle, le lieu, toute information que la personne n'aura probablement pas cherchée à mémoriser au moment où elle le vivait. Ainsi, si dans le cours de ce texte, je vous demande « Combien de fenêtres il y a à l'endroit où vous habitez ? », probablement, pour pouvoir y répondre (si vous consentez à interrompre la lecture et à faire l'expérience) vous vous serez transporté en pensée chez vous, aurez commencé à parcourir les pièces et à compter les ouvertures. Ma question, aura eu comme effet de changer votre direction d'attention et de solliciter un nouvel acte cognitif qui n'était pas mobilisé jusqu'à présent : le ressouvenir de votre logement. Il est possible d'étudier les effets perlocutoires de chaque relance en termes de sollicitation de changement des visées attentionnelles, des changements d'actes, des changements d'état interne (Vermersch 2003c; Vermersch 2003b; Vermersch 2004a).

Solliciter le ressouvenir d'un vécu singulier a plusieurs conséquences intéressantes. Le fait qu'il s'agisse d'une mémoire auto biographique fait qu'elle est entretissée de toutes sortes d'éléments contextuels, et qu'elle ouvre au rappel d'un nombre étonnant de détails. Mais aussi, au moment de l'acte de ressouvenir nous faisons une chose que le reste du temps nous ne pratiquons pas : nous prenons comme visée attentionnelle un vécu. A tout moment nous sommes dans notre vécu, principalement tourné vers le but, la réalisation de ce vécu et tout ce qui le rend possible, tous les détails que nous traitons de façon pré réfléchie pour le réaliser disparaissent dans le passé. Au moment où nous nous ressouvenons, notre activité consiste seulement à nous occuper du contenu de l'acte passé et cela crée un temps et une possibilité de prendre conscience de ce que nous avons fait, comment nous l'avons fait, qu'est-ce que nous avons pris en compte.

L'acte du ressouvenir est alors ce qui rend possible le passage à la conscience réfléchie, parce qu'il est un temps où nous n'avons pas d'autres engagements que de nous rapporter au passé.

Dans le même temps, la non réflexivité se décale d'un cran, puisque lorsque nous effectuons ce ressouvenir, la pratique même de l'acte de se ressouvenir est pré réfléchie puisque nous sommes tournés vers le contenu du ressouvenir et non pas vers la manière dont

nous nous ressouvenons (Guillaume 1942). Si nous voulons développer la psycho phénoménologie du ressouvenir, il nous faudra prendre comme vécu de référence un moment où nous sommes en train de nous ressouvenir. On pourra parler alors de conscience méta réflexive.

En résumé, nous proposons de dépasser le premier obstacle en privilégiant le fait de se rapporter à un vécu singulier, sur un mode mnémonique particulier, celui du ressouvenir, de façon à créer les conditions d'une prise de conscience de ce que nous avons vécu.

2/ Comment questionner sans induire le contenu des réponses ?

La principale difficulté à surmonter pour accompagner une interview dans lequel nous souhaitons que l'autre « dessine » son vécu est de ne pas induire les réponses. Toute la littérature actuelle sur la psychologie du témoignage (Loftus and Ketcham 1991), et des distorsions dans le rappel (Schacter and Tulving 1996; Schacter 1997; Schacter 2003) démontre à quel point il est facile d'induire de « fausses mémoires » par l'introduction dans les questions d'éléments ou de vocables qui n'ont pas été apportés par l'informateur. Il est donc extrêmement important de ne poser que des questions ouvertes, puisque les questions fermées contiennent dans leur formulation de nombreuses informations, et surtout n'introduire aucun vocable, de ne citer aucun élément que l'informateur n'a pas commencé lui-même par utiliser. Il faut, par exemple, éviter de relancer avec ce qui nous apparaît comme étant des synonymes de ce que l'autre a verbalisé, de peur d'introduire des connotations qui n'appartiennent pas à son monde. Mais alors comment questionner avec précision, comment faire dessiner le détail du vécu, sans induire le contenu des réponses ?

Les développements de l'utilisation du langage par les praticiens, en particulier dans le domaine de la psychothérapie (par exemple les psychiatre Milton Erickson ou Virginia Satir) m'ont permis de dériver quelques techniques qui concilient les deux exigences : faire décrire précisément et ne pas induire le contenu des réponses. Parmi toutes les techniques, j'en présenterai deux.

La première consiste à utiliser des formulations qui se rapportent aux universaux de la structure de tout vécu? Ainsi il est possible de nommer la structure temporelle avec précision sans nommer le contenu de ce qui est vécu à ce moment. Par exemple, les questions : « Par quoi avez-vous commencé? » ou bien « Et

ensuite qu'avez vous fait ? » pointent vers un moment tout à fait déterminé du vécu. L'informateur peut diriger son attention vers ce qui est nommé. Lui a accès au contenu de ce qu'il a fait au commencement, le chercheur ne fait que pointer vers ce moment là. Autre exemple, toute activité est composée de prise et de traitement d'information, demander à l'informateur ce qu'il voyait ou ce qu'il entendait, induit qu'il traite des informations visuelles ou auditives, ce qui peut ne pas être le cas. En revanche, une formulation plus structurale comme « Et à ce moment, à quoi étiezvous attentif?» propose à la fois une visée précise et une absence d'induction quant au contenu. Bien souvent, l'aide à l'explicitation consiste à renvoyer la personne vers une granularité plus fine de sa description, qui prend appui sur ce qui est dit pour en demander le détail. Par exemple, si quelqu'un me dit : « Et là je commence par classer les dossiers », il est facile d'indexer ce moment et de demander en quoi il consiste : « Et quand vous commencez par classer les dossiers qu'est-ce que vous faites? », « et quand ... qu'est-ce que vous prenez en compte / à quoi vous êtes attentif ? »

D'une manière ou d'une autre les techniques de questionnement non inductif reposent sur la possibilité de désigner le contenu (de pointer l'attention de l'informateur vers un contenu précis) sans jamais nommer directement ce contenu. Ceci est possible parce que ce qui est désigné de manière structurale par le chercheur a un remplissement précis pour celui qui l'écoute. C'est toute la force d'indexation des déictiques. Si je vous parle de « ce que vous pensez en ce moment », je peux nommer et désigner « ce que vous pensez » sans en connaître le contenu, mais ce faisant, je sollicite votre attention vers un objet attentionnel qui lui, est précisément déterminé pour vous. Il est donc possible de poser une question sur un vécu précis sans pour autant nommer ce vécu, autrement que par ses caractéristiques structurales (le moment, la direction d'attention). La logique de ces relances réside dans les effets perlocutoires sur les directions d'attention du destinataire. Pour éclairer ce point une psycho phénoménologie de l'attention permet de comprendre les mécanismes de ces effets perlocutoires.

3/ Comment dépasser le manque d'expertise catégorielle ?

La difficulté principale est qu'il est impossible d'attirer l'attention de l'informateur en utilisant son langage, puisqu'il se peut que ce dont il ne parle pas il en soit tout simplement conceptuellement ignorant (en revanche il en reconnaîtra la présence dans son vécu dès qu'il la comprendra). Il est impossible d'utiliser le langage expert du chercheur, car il serait inducteur et risquerait de « fabriquer » l'expérience ainsi nommée. On peut comprendre la difficulté en terme de structuration du champ attentionnel (Vermersch 2002a; Vermersch 2004b), ce que l'informateur sait reconnaître spontanément est plutôt au focus de sa visée attentionnelle dirigée sur le vécu passé, ce qu'il ne connaît pas se situe plutôt à la marge. La question est de solliciter un désengagement de l'attention de ce qui revient en mémoire avec le plus de facilité, pour que la personne parcourt d'autres strates de son vécu. Souvent des questions comme « Y a-t-il d'autres choses qui vous apparaissent que ce dont vous avez parlé?», «Y a-t-il d'autres choses encore? », ouvrent à la découverte d'autres éléments que ceux qui viennent spontanément. Le chercheur se trouve donc dans la situation délicate de savoir ce qu'il aimerait recueillir sans pouvoir le viser directement. Seule une approche indirecte m'a paru efficace jusqu'à présent, au risque de ne pouvoir documenter ce que l'on recherche.

4/ Nécessité de méthodologies métisses

Si le recueil de données sur la subjectivité passe de façon essentielle par les verbalisations et donc des techniques d'entretien pour aider l'informateur à « dessiner » son vécu, je ne voudrais pas terminer cette partie sans souligner le fait qu'il est utile et nécessaire de recueillir autant que possible des données complémentaires et indépendantes. A chaque fois que l'on est dans une recherche provoquée, qui a été construite par le chercheur, il est utile de recueillir des traces et des observables par tout moyen permettant de les enregistrer ou de les noter. Le recueil de vidéos est utile et permet d'amorcer le rappel de façon séquentiellement précise dans les techniques d'auto confrontation. Cependant les temps d'entretien qui se mettent en place après que la vidéo ait été arrêtée sont un peu plus problématique, dans la mesure où l'activité perceptive est antagoniste avec l'acte de se ressouvenir. En effet, ce dernier demande une absorption dans le monde intérieur du souvenir. Un des signes de cette absorption est le fait que le regard décroche, que les yeux ne servent plus à voir, même s'ils sont ouverts. Orienter le regard vers l'écran pour s'y voir sous un angle inédit ou découvrir de manière distanciée le spectacle qui était devant nos yeux (ce qui ne préjuge pas de ce vers quoi notre attention était tournée) engage l'activité perceptive et empêche l'absorption et donc le ressouvenir, au profit d'une mémoire moins reliée à la dimension subjective du vécu qu'aux dimensions factuelles et cognitives qui prolongent ce qui est donné à l'image. De nombreux travaux en cours explorent les relations entre ces différents dispositifs de recueil de verbalisation.

Questions de validation.

On ne peut dissocier les questions de validation des données subjectives des questions de validation/falsification de l'ensemble d'un programme de recherche. Le fait d'utiliser des données issues de verbalisation expérientielle (relative à l'expérience vécue), n'implique pas de privilégier un paradigme de recherche particulier (expérimentation, enquête, analyse de cas, observation impliquée etc.). Ainsi, tous les programmes de recherche développés au début du XIXème siècle en France, en Allemagne, aux États-unis utilisant les verbalisations introspectives, s'inscrivaient clairement dans la démarche expérimentale systématique. Plus tard, le rejet de l'introspection a eu tendance à lier méthode expérimentale et le seul recueil de traces et/ou leur mesure comportementales ou physiologiques, inversement les quelques recherches utilisant l'introspection ne pouvaient que se situer aux marges des pratiques dominantes et bien souvent se détourner de l'approche expérimentale pour privilégier, par exemple, les enquêtes ou les analyses de cas. Mais le lien entre une méthode de recherche particulière et l'utilisation ou non de verbalisation expérientielle est contingent, inscrit dans des configurations sociales historiquement déterminées, à des modes, à des tabous. Ainsi à l'heure actuelle, sous la pression du besoin, les données en première personne sont recueillies dans le cadre des recherches expérimentales de types neuropsychologiques comme données complémentaires aux traces recueillies.

Il y a donc une question générale de validation qui n'est pas spécifique au fait de recueillir des données en première et seconde personne. Quels que soient les modes de recueil de données, les conclusions de l'analyse seront appréciées selon les canons du raisonnement scientifique.

Cependant, on peut réfléchir aussi au cas particulier des verbalisations se rapportant à un vécu, comme l'on peut réfléchir sur le sens et la validité de n'importe quel type de donnée.

Le point fondamental dont il nous faut partir est celui de "l'autorité de l'expérience". Je n'ai

pas d'autre besoin de validation pour fonder la valeur de ce que je dis avoir vécu selon moi, que d'affirmer que je l'ai vécu. En ce sens, le témoignage du sujet sur son vécu "selon lui" est "incorrigible". Incorrigible dans le sens où personne ne peut affirmer comme n'étant pas vrai ou n'ayant pas existé ce qu'un autre décrit comme étant son vécu. Dans la mesure où je ne peux rendre manifeste le contenu de l'expérience subjective que de manière indirecte par le témoignage de celui qui l'a vécu, cette absence de saisie directe me limite à une seule source d'information qui ne peut être directement recoupée (alors qu'elle pourra faire l'objet de corroboration ou de triangulation avec d'autres indicateurs). Les limites de cette incorrigibilité font que ce que l'on obtient doit être mesuré à l'aune de la "sincérité" du témoignage et non pas de sa vérité, et encore moins de sa vérité objective. Au contraire, comme le signalera Piaget (Piaget 1950; Piaget 1968) la possibilité d'appréhender l'écart entre le témoignage vécu et l'objectivation comportementale est d'un grand intérêt. Mais appréhender un tel écart éventuel suppose de disposer de sources de données complémentaires et indépendantes. Ce principe d'incorrigibilité peut paraître à certains une déficience insurmontable pour élaborer une « science » de la subjectivité. Mais nous n'avons pas d'autre accès à la subjectivité que ce que le sujet peut en dire et il nous faudra apprendre à en tirer le meilleur parti. Notre réponse ne peut continuer à consister à faire autre chose, comme cela s'est passé tout au long du XXème siècle. Ce qui est constitutif de la subjectivité, c'est qu'elle ne peut pas être objectivée de la même manière que les autres objets de la science. Qu'elle implique toujours un cercle épistémologique basé sur le fait que l'objet étudié n'est pas distinct de l'instrument mis en œuvre pour l'étudier. Je ne peux étudier la phénoménalité de l'attention, qu'en faisant attention à cette attention. Je ne peux étudier la phénoménalité de la mémoire qu'en me souvenant de la manière dont je me suis souvenu. Ce ne peut pas être une attitude scientifique à long terme que d'étudier la mémoire, par exemple, en se contentant des données comportementales, apprendre, se rappeler sont aussi des expériences vécues, dont le sujet a une appréhension. C'est vrai de tous les domaines participant de l'expérience.

On peut en partie amender les limites de cette incorrigibilité, dans la mesure où une recherche ne repose pas sur un cas isolé, mais s'inscrit dans une intersubjectivité et dans de nombreuses possibilités de recoupement et de triangulation. On peut aussi perfectionner le recueil des témoignages par la mise en œuvre de techniques d'entretien qui sont précisément faite pour guider la mise en mots sans induire. 1/ Un recueil de données relatif au vécu d'un sujet s'inscrit dans un programme de recherche et peut être mis en relation avec d'autres données du même sujet à d'autres moments sur d'autres tâches plus ou moins astucieusement construites pour opérer des contrastes intéressants. Il en est de même quand on étend le recueil à d'autres sujets. Dans son travail de recherche sur la pratique d'actes intuitifs (cf. Petitmengin 2001), si ce chercheur n'avait eu qu'un seul sujet, elle n'aurait eu qu'une « curiosité » à décrire, en revanche quand plusieurs sujets donnent indépendamment une description très proche en structure, avec de nombreux détails identiques, les données sont plus convaincantes de l'existence d'une structure d'acte particulière. Dans certains cas, ce que dit l'informateur de son vécu peut être confronté aux propriétés de sa performance. Par exemple, si un pianiste me dit qu'il a une image mentale très nette de la partition qu'il est en train d'apprendre (Vermersch and Arbeau 1997; Vermersch 1999a), il est facile de vérifier l'exactitude factuelle de cette image privée, par des questions dont les réponses peuvent être vérifiées sur la partition ellemême (combien de mesures au second système par exemple). On peut aussi inventer des questions complémentaires qui vont servir non plus à faire expliciter, mais qui servent - dans l'esprit des techniques de « l'entretien critique » piagétien - de contre -proposition.

2/ La parole du sujet est incorrigible dans le principe mais dans le cadre d'une technique d'entretien, elle est perfectible. D'une part la présence d'un intervieweur expert permet de prolonger ce que dit le sujet en se basant aussi sur ce qu'il exprime à son insu de façon non verbale, en particulier les gestes qui miment des actions matérielles ou mentales sans pour autant les littéraliser. D'autre part, le chercheur peut relancer à partir de ce que dit l'informateur sur tout ce que contient d'implicite son discours, tout ce qui peut être fragmenté, tous les aspects qu'ignore le sujet et vers lesquels il est possible de diriger son attention sans pour autant les nommer. Reprenons ces deux points.

- L'informateur exprime plus que ce qu'il a le projet de communiquer.

Cela déjà me paraît fonder la nécessité d'un témoin qui repère et note les indicateurs non verbaux. Un enregistrement vidéo pourrait apporter toutes ces informations. Mais ce n'est pas la caméra qui ayant repéré un geste accompagnant l'expression verbale, peut attirer l'attention du sujet sur ce geste qui exprime plus, ou autre chose, que les mots, et relancer l'explicitation sur ce point. Le sujet lui-même ne peut exploiter ces signaux puisqu'ils lui sont pré réfléchis. Il ne s'agit pas de fantasmer l'existence d'un observateur qui saurait tout ce que l'autre veut dire, mais d'un accompagnateur attentif à ce qui s'exprime à travers ce qui se dit et utilise ces signaux pour relancer le sujet afin qu'il explicite ce qu'il exprime, mais ne formule pas.

- Le sujet verbalise moins tout seul que ce qu'il pourrait le faire avec une médiation. Cette seconde remarque peut paraître contradictoire avec la première. Mais il n'en est rien dans la mesure où elle ne porte pas sur les mêmes points. Dans le premier cas, le sujet fournit -de façon non consciente- plus d'informations que ce qu'il croit donner et la présence d'un intervieweur peut permettre de formuler des relances sur ce qui est montré mais pas nommé, dans le second cas, à propos de ce que le sujet a l'intention de formuler, il est possible de l'accompagner plus loin que ce qu'il sait faire tout seul spontanément. Cela pour plusieurs raisons:

. Dès qu'il y a nécessité d'une temporisation, d'une inhibition des modes de réponses les plus immédiats, la présence d'un médiateur facilite la suspension. En effet, la mise en mots se fait sur le rythme de ce qui se révèle, plutôt lentement, et un guidage extérieur peut aider le sujet à prendre le temps de laisser se faire cet accueil de la forme de l'expression. L'accès à des événements subjectifs très brefs ou la décomposition descriptive des étapes intermédiaires supposent un ralentissement, une dilatation temporelle du moment qui a été vécu qui peut être facilitée par un guidage qui va déplacer l'attention de l'observateur sur le détail de ce qu'il a vécu plutôt que sur la régulation de sa manière d'y accéder. L'intervieweur peut aider à réguler les moments où le savoir réfléchi prend le pas sur l'acte de réfléchissement. Rester dans la mise en mots de ce qui apparaît effectivement est délicat, et demande de tenir une méta position par rapport à ce que l'on verbalise.

. La recherche d'une description précise, son ordonnancement, sont des activités qui se su-

perposent au fait même de dire. Cela multiplie les risques de laisser des aspects dans l'implicite. La présence d'une personne qui détecte les indicateurs d'implicites permet d'aider à la production d'une description plus précise et complète. L'attention portée sur le niveau de fragmentation de la description (Vermersch 1994) alerte immédiatement sur le caractère global de ce qui est nommé et offre la possibilité de relancer en demandant une fragmentation de ce qui est décrit.

. Le sujet peut encore dire plus que ce qu'il saurait le faire tout seul s'il est sollicité par des questions qui le conduisent à tourner son attention vers des aspects de son vécu pour lesquels il ne possède pas encore de catégories lui permettant d'y porter attention. Mais de nouveau ce guidage se fait en structure.

D'une manière générale, aide l'explicitation peut permettre de contenir l'informateur dans une verbalisation relativement plus descriptive qu'interprétative. Il ne peut être question de se dérober à la critique de principe qui veut que toute verbalisation soit déjà pénétrée d'une interprétation immanente portée par les catégories du langage et qu'une description « pure » est une impossibilité. En revanche, il est facile de repérer les expressions qui sont réductibles à des informations moins interprétatives et de relancer sur leur explicitation. Par exemple, la verbalisation d'un jugement : « C'était facile ... » appelle avec évidence à documenter le critère qui permet de le formuler, et peut être aisément documenté en relançant : « A quoi reconnaissezvous que c'était facile? ». Le jugement est repris dans la relance, mais la question porte sur l'identification du critère et son énonciation.

3/ Trianguler des données indépendantes

Chaque fois que la recherche met en œuvre une situation provoquée, il est possible de prévoir enregistrements vidéos ou/et siologique. Les vidéos nous donnent le comportement et le discursif (pas toujours, puisque dans le travail d'A. Mouchet par exemple, qui porte sur le jeu de mouvement dans le rugby (Mouchet 2003), l'expression verbale du joueur dans la situation n'est pas disponible à l'enregistrement). La vidéo peut permettre de confirmer ce que dit l'informateur en montrant que ce dont il parle est identifiable à l'écran. Elle peut infirmer ce qu'il décrit si ce dont il parle pourrait être perceptible et n'est pas visible à l'écran. Ainsi, à propos d'un joueur qui dit avoir perçu un bras devant son visage, qui menaçait le ballon, la vidéo montre qu'à cet

instant aucun adversaire n'est assez proche pour faire un tel geste. Dans ce cas cela permet de montrer qu'il y a dans le ressouvenir une confusion des sources, et que le joueur attribue à cet instant, quelque chose qui s'est effectivement passé dans un match précédent. Enfin, il y a tous les cas où ce dont parle l'informateur n'est pas public et ne peut se voir en tant que tel sur une vidéo. Dans ce cas, il faut au moins que ce qui est visible ne soit pas incompatible. Ainsi dans une recherche menée par J-L Gouju, sur la course de haie (Gouju, Vermersch and Bouthier 2003), un coureur verbalisant le déroulement de sa course dit avoir aperçu la pointe de la chaussure de son adversaire de droite, et s'être sentie en difficulté, et s'être sentie ralentir. C'est une information importante pour l'entraîneur et l'athlète, pourtant les personnes présentes aucune modification, perçu l'enregistrement non plus, et le chrono est plutôt bon. Dans une autre recherche en cours, sur l'utilisation d'un dispositif de médiation multimédia⁹, suite à un déplacement de la caméra tenue par l'une, l'autre utilisatrice décrit un état interne assez négatif, alors que rien de cet état ou de la modification d'état avec les moments précédents n'est manifeste sur les vidéos.

Du point de vue de la validation/falsification, ces derniers exemples sont les pires que nous puissions envisager, l'informateur décrit des événements subjectifs que nous sommes incapables d'infirmer ou de confirmer. Tout au plus, et ce n'est pas rien, aucune autre donnée ne paraît incompatible. En même temps, nous avons là des informations extrêmement intéressantes, le vécu du coureur de haie pourrait permettre de comprendre des phénomènes subjectifs liés à la présence des adversaires, l'apparition d'un état affectivo-cognitif négatif de désorientation cognitive et de sentiment d'être bousculé pourrait donner des pistes essentielles pour mieux comprendre le rapport d'un utilisateur à un dispositif multimédia interactif et ses besoins pour utiliser vraiment de tels instruments. Dans le domaine de la musique le jugement d'un violoniste expert sur la qualité d'un instrument, prime sur l'enregistrement du signal physique. Est-ce le physicien qui enregistre et mesure le son, qui lui n'opère pas cette discrimination qui a raison? Pour l'instant, c'est clair, c'est la sub-

⁹ CNRS –STIC, EPML RTP 38, Groupe ELIXIR coordonné par B. Cahours et C. Brassac.

jectivité du musicien expert qui sert d'étalon et ce sont les physiciens qui cherchent des instruments et des modes de mesure qui permettraient de discriminer ce que la subjectivité du musicien lui permet de percevoir.

Dès que nous étudions une activité en prenant en compte la description du vécu selon celui qui l'a vécu, de nouvelles propriétés apparaissent qui n'avaient pas été prises en compte, quoique leur énoncé nous renvoie à des choses familières. Doit-on renoncer à ces descriptions, aux informations qu'elles apportent ou inventer comment il est possible de les corroborer et de les falsifier ?

Bibliographie

Blanchet, A. (1985). <u>L'entretien dans les sciences sociales</u>. Dunod, Paris.

Blanchet, A. (1991). <u>Dire et faire dire</u>. Paris, Colin. Cohen, G. (1989). <u>Memory in the real world</u>. USA, Lawrence Erlbaum.

Depraz, N., F. Varela and P. Vermersch (2000). La réduction à l'épreuve de l'expérience. <u>Etudes phénoménologiques</u>: 165-184.

Depraz, N., F. Varela and P. Vermersch, Eds. (2003). On becoming aware A pragmatic of experiencing. Amsterdam, Benjamin.

Gouju, J.-L., P. Vermersch and D. Bouthier (2003). "Objectivation des actions athlétiques par entretien d'explicitation. Etude de cas." <u>STAPS</u>(62): 59-73.

Guillaume, P. (1942). <u>Introduction à la psychologie</u>. Paris, Vrin J.

Gusdorf, G. (1951). <u>Mémoire et personne(2)</u>. Paris, PUF.

Husserl, E. (1998). <u>De la synthèse passive</u>. Grenoble, Jérôme Millon.

Husserl, E. (2001). <u>Psychologie</u> <u>phénoménologique</u>. Paris, Vrin.

Janet, P. (1925). <u>Les souvenirs irréels</u>. *, Archives de psychologie XIX.

Loftus, E. and K. Ketcham (1991). Witness for the Defense the Accused, the Eyewitness, and the Expert who puts Memory on Trial. New York, St. Martin's Press.

Lyons, W. (1986). <u>The disappearance of introspection</u>. London, Bradford book.

Mouchet, A. (2003). Caractérisation de la subjectivité dans les décisions tactiques des joueurs d'élite 1 en rugby. <u>STAPS</u>. Bordeaux, Bordeaux 2.

Neisser, U. (1982). <u>Memory observed Remembering in natural contexts</u>. New York, Freeman and Company.

Petitmengin, C. (2001). <u>L'expérience intuitive</u>. Paris, L'Harmattan.

Piaget, J. (1950). Introduction à l'épistémologie génétiqueTome III: La pensée biologique, la pensée psychologique, la pensée sociologique. Paris, PUF. Piaget, J. (1968). Sagesse et illusions de la philosophie. Paris, PUF.

Proust, M. (1987, 1929). A la recherche du temps

perdu(trois vol). Paris, Bouquins Robert Laffont.

Schacter, D. (2003). Science de la mémoire : oublier et se souvenir. Paris, Odile Jacob.

Schacter, D. and E. Tulving, Eds. (1996). <u>Systèmes de mémoire chez l'animal et chez l'homme</u>. Marseille, Solal, éditeurs.

Schacter, D. L., Ed. (1997). Memory distorsion: how minds, brains, and societies reconstruct the past. Cambridge, Harvard University Press.

Vermersch, P. (1994, 2003). <u>L'entretien d'explicitation</u>. Paris, ESF.

Vermersch, P. (1996a). "Pour une psycho-phénoménologie : esquisse d'un cadre méthodologique général." <u>Expliciter</u> **13**(1-11).

Vermersch, P. (1996b). "Problèmes de validation des analyses psycho-phénoménologiques." <u>Expliciter</u>(14): 1-12.

Vermersch, P. (1997). "Questions de méthode : la référence à l'expérience subjective." <u>Alter</u> 5: 121-136.

Vermersch, P. (1998a). "Husserl et l'attention 1/ analyse du paragraphe 92 des Idées directrices." Expliciter(24): 7-24.

Vermersch, P. (1998b). "L'introspection comme pratique (original en français de Introspection as practice 1999)." Expliciter(22): 1-19.

Vermersch, P. (1999a). De la notation musicale à ses représentations mentales : la mémorisation des partitions chez les pianistes. <u>Musique et notations</u>. Y. Orlarey. Lyon, Aleas Grame Editeur: 191-199.

Vermersch, P. (1999b). "Etude phénoménologique d'un vécu émotionnel : Husserl et la méthode des exemples." <u>Expliciter</u>(31): 3-23.

Vermersch, P. (1999c). "Introspection as practice." <u>Journal of Consciousness Studies</u> **6**(2-3): 17-42.

Vermersch, P. (1999d). "Phénoménologie de l'attention selon Husserl : 2/ la dynamique de l'éveil de l'attention." <u>Expliciter(29)</u>: 1-20.

Vermersch, P. (1999e). "Pour une psychologie phénoménologique." <u>Psychologie Française</u> **44**(1): 7-19.

Vermersch, P. (2000a). "Conscience directe et conscience réfléchie." <u>Intellectica</u> **2**(31): 269-311.

Vermersch, P. (2000b). "Définition, nécessité, intérêt, limite du point de vue en première personne comme méthode de recherche." <u>Expliciter</u> **35**(mai): 19-35.

Vermersch, P. (2000c). "Husserl et l'attention : 3/ Les différentes fonctions de l'attention." <u>Expliciter</u>(33): 1-17.

Vermersch, P. (2002a). "La prise en compte de la dynamique attentionnelle : éléments théoriques." <u>Expliciter</u>(43): 27-39.

Vermersch, P. (2002b). L'explicitation phénoménologique à partir du point de vue radicalement en première personne, à paraître.

Vermersch, P. (2003a). "Psychophénoménologie de la réduction." <u>Alter</u>(11): 1-19.

Vermersch, P. (2003b). "Quelques exemples sur les effets des relances." Expliciter(51): 22-25.

Vermersch, P. (2004a). "Exemple d'utilisation du

schéma d'analyse des effets des relances (actes, attention, état interne)." <u>Expliciter(55)</u>: 27-30.

Vermersch, P. (2004b). "L'attention entre phénoménologie et sciences expérimentales : élèments de rapprochement." <u>Intellectica</u> **38**: 1-37.

Vermersch, P. (2004c). "Modèle de la mémoire chez Husserl. 1/ Pourquoi Husserl s'intéresse-t-il tant au ressouvenir." <u>Expliciter</u> **53**: 1-14.

Vermersch, P. and D. Arbeau (1997). "La mémorisation des oeuvres musicales chez lez pianistes." <u>Médecine des Arts(2)</u>.

Vermersch, P., N. Faingold, C. Martinez, C. Marty, M. Maurel, (2003c). "Etude de l'effet des relances en situation d'entretien." <u>Expliciter</u>(49): 1-30.

